

Communiqué de presse, 13 mars 2026

Un nouveau pas en avant avec le label Minergie-Zéro-Net

Sion, le 13 mars 2026 – Le standard Minergie-Zéro-Net est désormais disponible pour les bâtiments Minergie qui atteignent un bilan carbone zéro net. Ce nouveau label vise à contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de zéro émission net d'ici 2050.

La Suisse s'est engagée à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Dans le secteur de la construction, une question centrale reste toutefois en suspens : que faut-il pour qu'un bâtiment atteigne l'objectif zéro net sur l'ensemble de son cycle de vie ? Les maîtres d'ouvrage, les planificateurs, les autorités publiques et de nombreuses entreprises ont des objectifs climatiques ambitieux, mais ils ne disposent souvent pas de dispositions claires pour les atteindre. Minergie les définit avec Minergie-Zéro-Net pour la construction : « Nous offrons un cadre transparent et solide pour la réalisation de bâtiments dont l'impact carbone est réellement nul sur l'ensemble de leur cycle de vie », explique Fabian Peter, conseiller d'État lucernois et président de Minergie. « 2050 approche à grands pas et les cantons ont eux aussi besoin d'une solution réalisable pour des bâtiments climatiquement neutres ».

Un bâtiment Minergie-Zéro-Net est un bâtiment neuf ou rénové qui n'a qu'un très faible impact carbone au cours de son cycle de vie, défini à 60 ans. Le carbone stocké dans le bâtiment est ensuite déduit de cet impact carbone, le réduisant d'autant. Le solde d'émissions de gaz à effet de serre doit ensuite être équilibré par le recours à des certificats d'émissions négatives, de sorte qu'un bilan zéro net au sens de la loi sur le climat soit atteint. Cette logique rend le processus clair, mesurable et fiable.

Pour les nouvelles constructions, une certification Minergie-P/-A-ECO est exigée. Pour les rénovations, le standard Minergie suffit. Le label peut aussi être combiné avec le SNBS-Bâtiment. Minergie-Zéro-Net est une approche en trois phases qui commence dès la conception du projet :

- Éviter les émissions de CO₂ en les réduisant autant que possible ;
- Stocker un maximum de CO₂ dans les matériaux avec lesquels le bâtiment est construit ;
- Équilibrer les émissions de CO₂ résiduelles par des émissions négatives certifiées.

Le certificat Minergie-Zéro-Net est délivré après l'acquisition des certificats d'émissions négatives correspondants. Le bilan carbone du bâtiment est alors neutre pour les 60 prochaines années d'exploitation.

« Nous ne pouvons plus attendre »

« Si nous voulons atteindre l'objectif de zéro émission net en 2050 en tant que pays, nous devons maintenant passer à l'étape suivante. Il ne suffit pas d'éviter, il faut vraiment atteindre le zéro net », déclare Olivier Meile, directeur de l'agence romande Minergie. « Le canton de Bâle-Ville veut atteindre le zéro net en 2037, de nombreuses institutions en 2040. Minergie-Zéro-Net montre que cela est déjà possible en 2026, tout en combinant des exigences constructives très élevées : nous prenons en compte les émissions grises dans notre bilan. Nous sommes donc plus exigeants que les lois qui entreront en vigueur dans les années et décennies à venir. Et il est intéressant de noter que ces exigences peuvent être atteintes aujourd'hui et sont financièrement viables », explique Olivier Meile.

À propos de Minergie

Minergie est le label suisse pour le confort, l'efficacité énergétique et la protection du climat – aussi bien pour les nouvelles constructions que pour les projets de rénovation. Une enveloppe du bâtiment de haute qualité, un renouvellement d'air automatique ainsi que des exigences en matière de protection thermique estivale y jouent un rôle essentiel. Les bâtiments Minergie se distinguent également par une utilisation systématique d'énergies renouvelables et l'exploitation du potentiel de l'énergie solaire. Ils minimisent les émissions grises, n'émettent pas de CO₂ en phase d'exploitation et disposent d'un monitoring énergétique rigoureux.

Les trois labels Minergie, Minergie-P et Minergie-A peuvent aussi être combinés avec le complément ECO. Minergie-Quartier, lui, s'applique aux quartiers et prend également en compte les espaces extérieurs et la mobilité. Avec le nouveau label Minergie-Zéro-Net, les émissions de CO₂ résiduelles sont équilibrées à zéro. Minergie-Exploitation complète le portefeuille pour une exploitation économe en énergie. Minergie garantit ainsi une assurance qualité dans les phases de planification, de construction et d'exploitation.

Contact Minergie : Vincent Luyet, Minergie, 027 205 70 10, vincent.luyet@minergie.ch